

REGLEMENT

L'ASPTT CARPENTRAS organise le samedi 8 juin 2024 une randonnée de cyclobouisme avec un choix de 4 parcours route.

1. PARTICIPATION : Cette randonnée est ouverte à tous les cyclobouistes des deux sexes, majeurs le jour de l'épreuve. Un droit d'inscription. Pour les mineurs, une autorisation parentale devra être fournie. Le mineur devra être accompagné d'un adulte.

2. DEROULEMENT : Cette randonnée n'étant pas une course, aucun temps ni classement ne seront publiés. Chaque participant devra se conformer au code de la route et aux arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées. Conformément au Code du Sport, l'ASPTT Carpentras couvre la responsabilité civile des non licenciés.

3. MATERIEL : Tous les types de bicyclettes sont acceptés. La bicyclette utilisée devra être conforme aux prescriptions du code de la route, (VAE non débride).

4. TENUE : Tout participant devra avoir une tenue décente. **Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé.**

5. VOITURES SUIVANTES : Chaque participant devant être autonome, les voitures suivantes sont formellement interdites. Tout contrevenant sera éliminé.

6. INSCRIPTION : Un bulletin d'engagement individuel devra être complété (en indiquant, en plus de vos coordonnées, le N° de circuit pour que le participant est en condition physique suffisante pour effectuer le circuit retenu et avoir pris connaissance des difficultés du parcours qu'il a choisi ainsi que les consignes de sécurité.

Ce document sera détruit une semaine après la manifestation

7. DEPARTS et ARRIVEES : Ils se feront 191,369 chemin de Saint Hippodrome de Carpentras. **Les opérations de départ se dérouleront de 7h00 à 10 h.**

8. SECURITE : Les parcours proposés ne présentent aucun danger spécifique et n'impliquent que des voies à faible circulation. Les points de ravitaillement évitent les intersections, les sommets de côtes et les zones sans visibilité.

Une carte de route sera remise à chaque participant sur laquelle seront inscrits les numéros de téléphone des organisateurs et les numéros de secours, ainsi qu'un **avertissement sur le choix des parcours en fonction de la capacité de chacun.**

Les adhérents, titulaires de la Certification Prévention et secours Civiques de niveau 1 (PSC1), seront présents sur le lieu de la manifestation.

9. ENVIRONNEMENT : Vous allez traverser des sites Natura 2000. Nous avons signé une charte concernant ces sites et nous vous sommes engagés à la respecter. Il vous est donc demandé de ne rien jeter sur la voie publique afin de préserver l'environnement. Des sacs poubelle seront disponibles sur les lieux de ravitaillement.

HEUREX de PERMUTATION des CONTRÔLES

Villes sur Auzan 12 h
Saint Hubert 14 h 30
Chabal Reynard 12 h 30
Col de la Madelera 14 h

HIPPODROME DE CARPENTRAS 191-369, Chemin de Saint Panchon A TOUS ! BELE RANDONNEE ET BONNE ROUTE

Départ & Arrivée depuis:



Pour un supplément de 6€, à régler au départ, une formule « déjeuner grillades » vous sera préparée à l'arrivée, comprenant: 1 sandwich, 2 saucisses ou merguez + chips + 1 boisson (vin, bière, soda, eaux.)

IL EST CONSEILLÉ DE
SENGAGER
AVANT LE 1 JUIN 2024.

Edition réalisée gracieusement par la ville de Carpentras

Organisation :
ASPTT CARPENTRAS

Réservé à l'organisation
n°

LA VELOCIO BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

LIGUE PROVENCE ALPES
FPCT

No m : Prénom :

Age : Sexe F M O

Adresse : Ville :

C.P. : e-mail :

Numéro de Club (obligatoire):

Numéro de Licence (obligatoire):

No m du Club (en toutes lettres) :

Ligue : Fédération :

En cas d'accident prévenir : M. - Mme - Mlle :

Tel :

FORMULE CHOISE				
	134 km	110 km	91 km	59 km
FPCT	6 €	6 €	6 €	6 €
AUTRES	9 €	9 €	9 €	9 €

Je soussigné déclare accepter dans son intégralité le règlement et je m'engage à respecter le Code de la Route.

Fait à :

Le : Signature du participant

A retourner avant le 1 juin 2024 à ASPTT CARPENTRAS - M. Louis SERVANT - 194 Impasse Larygaut - 84200 Carpentras - Mail box: servan@maraudon.fr / Tel: 06 80 02 27 72

Mode de règlement: par chèque bancaire ou postal à joindre obligatoirement à ce bulletin à l'ordre de: ASPTT CARPENTRAS CYCLOTOURISME